

Cinquième réunion du Conseil exécutif du PROE 12 et 13 août 2026

Point 9.2 de l'ordre du jour : Aperçu de l'objectif régional 2 : Que les populations de la zone Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients

Objectif :

1. Fournir à la Réunion un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif régional 2.
2. Fournir à la Réunion une mise à jour sur la 11e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées.

Contexte :

3. Le présent document de travail donne un aperçu de la mise en œuvre des activités et initiatives entreprises par le PROE en collaboration avec les Membres et les partenaires pour la période biennale 2025-2026, au titre des objectifs régionaux 2.1 à 2.4.

RO2.1 : Gérer et protéger efficacement les écosystèmes marins et côtiers

4. Le Plan d'action 2021-2030 pour les récifs coralliens du Pacifique continue de gagner en dynamique grâce à plusieurs collaborations et partenariats que le PROE met en œuvre ou auxquels il participe afin d'assurer l'alignement et la coordination au niveau régional. Au-delà de son rôle consultatif stratégique pour des initiatives régionales (Resilient Reef Pasifika et Reef Seeding Initiative coordonnées par la Great Barrier Reef Foundation, projet Pacific ReefCloud mis en œuvre par l'Australian Institute of Marine Science), le PROE finalise actuellement des tableaux de bord sur les récifs coralliens (aux niveaux régional et national) afin de garantir que les données relatives aux récifs coralliens soient correctement stockées, partagées et accessibles sur le portail de données environnementales du Pacifique. Un cadre de suivi et d'évaluation est également en cours d'élaboration afin de faire progresser l'examen à mi-parcours et d'évaluer les progrès réalisés au regard des 8 domaines prioritaires du Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique.
5. En décembre 2025, le PROE a signé une convention de financement avec l'Agence française de développement (AFD) afin de coordonner et de mettre en œuvre l'initiative « Pacific Ocean Initiative - Sustainable protection and management of coastal and marine ecosystems for community resilience ». Sur la période 2025-2030, la Pacific Ocean Initiative vise à renforcer la résilience de la biodiversité et des écosystèmes marins et côtiers, en renforçant les capacités régionales et locales en matière de gestion durable des ressources et écosystèmes marins et côtiers, et en partageant l'expertise, les connaissances et les outils d'aide à la décision au bénéfice des pays et communautés des îles du Pacifique. La CPS est un partenaire de mise en œuvre, avec des activités portant sur la gestion communautaire des pêches, tandis que le PROE assure la coordination et la gestion générales et mènera les activités suivantes : 1) Renforcer une communauté de pratique régionale pour le suivi des récifs coralliens du Pacifique et la prise de décision aux niveaux national et local ; 2) améliorer les stratégies de conservation et de restauration des coraux grâce à l'identification de coraux adaptés à la chaleur et à l'intégration de la connectivité écologique transfrontalière ; 3) renforcer la coopération régionale et transfrontalière en matière de conservation de la biodiversité marine, y compris les AMP, les AMCE, et les populations d'espèces marines menacées et migratrices.

6. Grâce au programme Pacific Biodiversity and Sustainable Land-Seascapes (Pacific BioScapes), financé par l'UE, d'importantes activités régionales et nationales ont été mises en œuvre dans le cadre de ses 30 activités de projet. Parmi ces réalisations figure la coorganisation du premier Symposium océanien sur les oiseaux marins, qui a réuni plus de 140 participants de toute la région et d'ailleurs, notamment des décideurs politiques, des scientifiques et des praticiens de la conservation. Le symposium a offert l'occasion de partager des connaissances, une expertise et des compétences pratiques en matière de suivi et de gestion des populations d'oiseaux marins grâce à des formations. Deux ressources ont également été lancées lors du symposium, le Pacific Seabirds Survey and Monitoring Manual et la Pacific Seabird Database. Un forum du Pacifique sur les tortues a également été organisé, réunissant les pays du Pacifique et les partenaires afin d'examiner les nouveaux résultats de recherche et de convenir des priorités nationales et régionales en matière de conservation des tortues marines. D'autres formations au suivi des tortues seront organisées dans les pays, et comprendront également l'utilisation du Turtle Research and Monitoring Database System (TREDs), accessible en ligne. Une évaluation régionale complète des approches de suivi des récifs coralliens a également été réalisée, fournissant un aperçu des pratiques actuelles de suivi des récifs coralliens, y compris les méthodologies, les plateformes de données et les rôles des parties prenantes, ainsi qu'une identification des lacunes en matière de capacités. Une série de publications et de produits de communication ont également été réalisés dans le cadre du programme Pacific BioScapes, notamment *Mainstreaming Human Rights, Gender Equality, Disability and Social Inclusion in the Pacific BioScapes Programme*, *Pacific Sea Turtle Field Guide*, *Review of Traditional Knowledge of Seabirds in the Pacific Ocean*, *Ecosystem and Socio-Economic Resilience Analysis and Mapping (ESRAM) Central Province, Solomon Islands*, ainsi que d'autres ressources disponibles dans la bibliothèque virtuelle du PROE.
7. Le projet *Management and Conservation of Blue Carbon Ecosystems in Pacific Island Countries* (MACBLUE), financé par l'Initiative internationale allemande pour le climat et mis en œuvre par la GIZ, le PROE et la CPS, s'est achevé avec succès en décembre 2025. Il a produit des résultats clés, notamment des données de niveau 2 pour les rapports sur les stocks de carbone et les émissions pour les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et le Vanuatu, l'élaboration d'une feuille de route nationale pour les politiques relatives au carbone bleu et d'une politique relative au carbone bleu, la mise à jour de la cartographie des mangroves et des herbiers marins, ainsi que l'élaboration d'un manuel de terrain et de formation sur les écosystèmes de carbone bleu. Le projet a également mené avec succès des activités de renforcement des capacités et de formation à l'intention des responsables gouvernementaux, en les dotant des compétences et des outils nécessaires pour réaliser la collecte et l'échantillonnage de données sur les stocks, le suivi et la cartographie des herbiers marins, ainsi que des évaluations de la biodiversité.

RO2.2 : Appuyer la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes marins, côtiers et terrestres ainsi que de la biodiversité, conformément aux engagements régionaux et internationaux.

Solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et le bien-être humain

8. Le programme d'assistance technique Kiwa du PROE (2020-2025) s'est achevé en janvier 2026. Le programme a réalisé des progrès substantiels dans le renforcement de l'application des solutions fondées sur la nature (SfN) dans l'ensemble du Pacifique, grâce à l'apprentissage régional, au renforcement des capacités, au dialogue politique et à l'élaboration d'outils pratiques de mise en œuvre. Parmi les principales réalisations figurent la tenue réussie de multiples événements d'apprentissage régionaux et sous-régionaux sur les normes et les bonnes pratiques relatives aux SfN, la restauration des écosystèmes côtiers pour la résilience climatique, la GEDSI et la gestion communautaire des pêches. Ces événements ont facilité l'échange de connaissances entre pays, renforcé la collaboration entre les praticiens et les institutions, et soutenu l'intégration des SfN dans les approches sectorielles d'adaptation et de gestion des ressources naturelles. Des progrès supplémentaires ont été réalisés grâce à [un appui ciblé à](#)

l'égalité entre les femmes et les hommes, au handicap et à l'inclusion sociale (GEDSI), notamment des évaluations des besoins, des orientations techniques, l'intégration des mesures de sauvegarde et la participation inclusive aux réunions régionales, renforçant ainsi les résultats sociaux de la mise en œuvre des SfN. Les collaborations avec d'autres projets et initiatives régionaux, tels que le projet PPIN financé par le MFAT et le programme Climate Resilient by Nature financé par le DFAT, dans le cadre du groupe de travail SfN du PIRT, témoignent de la manière dont le PROE, la CPS et l'UICN, en tant que partenaires de mise en œuvre de Kiwa, ont travaillé ensemble à la réalisation d'objectifs communs.

Gestion des aires protégées

9. Les capacités de gestion des aires protégées se sont améliorées dans huit pays et territoires insulaires du Pacifique grâce au programme régional d'appui du PROE, actuellement financé dans le cadre du programme Pacific BioScapes, afin de mettre à niveau le portail des aires protégées des îles du Pacifique (PIPAP).

11e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature (PICNC)

10. Le PROE est le secrétariat permanent de la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature (PIRT) et, à ce titre, organise, dans le cadre d'un protocole d'accord, la 11e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature (PICNC) avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (en qualité d'hôte) et la PIRT, principal partenariat en matière de biodiversité de la région Pacifique. Elle est prévue du 7 au 11 septembre 2026 à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. La coordination et la planification progressive étant assurées chaque semaine, la Conférence est axée sur l'innovation au service de solutions pilotées par le Pacifique pour répondre à la triple crise planétaire que constituent la perte de biodiversité, les changements climatiques et la pollution, en offrant des espaces de dialogue ouvert et ancré dans les réalités locales sur la conservation de la nature, le partage des connaissances et l'apprentissage collectif. En outre, sous l'impulsion du chapitre Pacifique du Global Biodiversity Youth Network (GBYN), le renforcement des aspirations de nos jeunes générations, par un lien culturel profond, l'action et l'ancrage spirituel, mettra l'accent sur les jeunes, les gardiens autochtones et les communautés locales. La composante jeunesse se déroulera en mode hybride et devrait comprendre des pôles nationaux, une composante en présentiel et une participation virtuelle.
11. La Conférence comprendra un segment de haut niveau et abordera également les domaines thématiques des groupes de travail et les questions transversales, notamment le financement de la conservation de la nature. Les domaines thématiques sont élaborés en collaboration avec les groupes de travail de la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature (PIRT) et le comité local de Nouvelle-Calédonie chargé du contenu de la Conférence. De plus amples informations sur la Conférence et son ordre du jour figurent dans le document joint **WP9.2/Att.1**.

Lancement du Rapport 2026 sur l'état de l'environnement et de la conservation des îles du Pacifique (SOEC).

12. Le rapport SOEC constitue la principale base de données probantes de la région pour suivre l'état de l'environnement, les tendances, les pressions et les réponses ; il appuie la mise en œuvre et le suivi des cadres environnementaux régionaux et mondiaux.

Cadre 2026-2030 des îles du Pacifique pour la conservation de la nature

13. La Table ronde océanienne pour la conservation de la nature (PIRT) a été coordonnée efficacement, notamment en appui à la mise en œuvre du Cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées. Avec l'appui financier du programme Pacific BioScapes, le Cadre 2021-2025 est en cours d'examen et sera finalisé en vue de son approbation lors de la 11e

Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature (PICNC), qui se tiendra à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, du 7 au 11 septembre 2026.

14. Le nouveau Cadre définit l'orientation stratégique régionale concernant la manière dont les engagements mondiaux en matière de biodiversité, à savoir le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB), peuvent être mis en œuvre dans le contexte du Pacifique. Il constitue également la réponse de la région Pacifique à l'appel en faveur de stratégies régionales pour la biodiversité venant compléter les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Le cadre révisé sera aligné sur le processus d'établissement de rapports du SOEC et sur la **Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu**.

Priorité Ramsar pour l'Océanie

15. La région Océanie a établi un sous-groupe dédié afin d'élaborer une proposition d'initiative régionale Ramsar (IRR). Ce sous-groupe est présidé par l'Australie et comprend des représentants du Samoa, des Îles Marshall, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Zélande. L'objectif principal de cette proposition est d'établir un réseau ou un centre d'IRR pour la région, qui visera à fournir un appui technique afin d'aider les pays à mettre en œuvre efficacement les priorités et activités de la Convention de Ramsar. La proposition doit être soumise d'ici le 4 août 2026 et sera présentée pour examen lors de la 68e réunion du Comité permanent.
16. Les travaux et l'engagement des jeunes du Pacifique dans le domaine des zones humides ont été mis en avant sur les réseaux sociaux du PROE à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, en février 2026. Le financement reçu du gouvernement australien par l'intermédiaire du Department of Climate Change, Energy, the Environment and Water (DCCEEW) continuera d'appuyer les travaux du coordinateur jeunesse du Pacifique pour les zones humides, qui collaborera avec le coordinateur de la PIRT financé par le programme Pacific BioScapes de l'UE afin d'organiser des webinaires visant à mobiliser les jeunes dans l'élaboration du programme jeunesse en amont de la 11e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature.

RO2.3 : Prévenir l'extinction des espèces menacées et appuyer les mesures visant à maintenir leur statut de conservation.

17. Des progrès importants ont été réalisés dans la mise en œuvre du Programme régional des îles du Pacifique pour les espèces marines (PIRMSP) 2022-2026, grâce au programme Pacific BioScapes financé par l'UE et au projet Bycatch Integrated Ecosystem Management (BIEM), récemment achevé. Il est prévu de réviser et de mettre à jour le PIRMSP en 2027, en s'appuyant sur les enseignements tirés du plan existant.
18. Le PROE a reçu 2,36 millions USD de l'UE pour mettre en œuvre la phase II du Programme de partenariat marin Pacifique-Union européenne (PEUMP), afin de poursuivre les efforts de gestion des prises accessoires, de lutter contre les risques d'extinction des tortues et d'appuyer le respect, par les Parties du Pacifique, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
19. Le PROE continue d'aider les Parties du Pacifique à la CITES et à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) à préparer les COP, ainsi qu'à mettre en œuvre ces conventions. Lors de la 20^e COP de la CITES, tenue en décembre 2025, l'un des domaines d'urgence relevés pour l'Océanie concernait l'établissement d'avis de commerce non préjudiciable pour les espèces de requins. À cette fin, le PROE organise un atelier post-COP de la CITES sur la gestion des requins afin d'aider les gouvernements à gérer les requins inscrits à la CITES et à établir leurs avis de commerce non préjudiciable au titre de la convention. En outre, le PROE étudie des mesures visant à aider les Parties du Pacifique à la CITES à mettre en œuvre des systèmes de permis électroniques connus sous le nom d'eCITES.

RO2.4 : Réduire considérablement l'impact socioéconomique et écologique des espèces envahissantes sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.

20. L'équipe chargée des espèces envahissantes a continué à développer la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique au moyen du Cadre directeur pour la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique.
21. Le projet régional FEM-6 sur les espèces envahissantes s'est achevé avec succès en 2025. Le projet a soutenu la mise en place du Service régional d'appui à la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique (PRISMSS) en 2019, obtenant des résultats importants en faveur du renforcement de la résilience des communautés du Pacifique. Le projet a en outre renforcé la gestion des espèces envahissantes en République des Îles Marshall, aux Tuvalu, à Nioué et aux Tonga, grâce à un appui aux cadres nationaux de politiques et de planification, au renforcement des capacités institutionnelles, à la coordination des parties prenantes, ainsi qu'à l'élaboration et à l'examen des stratégies et plans d'action nationaux relatifs aux espèces envahissantes (NISSAP). Le projet a également contribué aux efforts régionaux de gestion des espèces envahissantes en appuyant l'examen du Cadre directeur pour la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique.
22. Les programmes du PRISMSS ont continué à produire des résultats importants sur le terrain, avec des activités menées dans 17 pays et territoires en 2025.
23. **Protect Our Islands**, examen régional du cadre Clean Boats, Clean Ports, a guidé la mise en œuvre d'activités dans 5 pays et territoires, en mettant davantage l'accent sur la sensibilisation des communautés et l'appui direct aux gouvernements en matière de détection précoce et d'intervention rapide, renforçant ainsi la première ligne de défense contre les espèces envahissantes et leurs impacts.
24. **Predator Free Pacific** a permis d'éliminer des mammifères envahissants de 24 îles. Ces opérations réussies permettent aux écosystèmes de se rétablir, offrant des environnements sains et sûrs aux communautés du Pacifique.
25. **War On Weeds** a soutenu 7 pays dans leurs efforts visant à éradiquer 12 plantes envahissantes cibles. L'éradication des plantes envahissantes à faible incidence avant leur propagation est essentielle pour éviter des dommages durables à l'environnement dont dépendent les communautés.
26. **Natural Enemies - Natural Solutions** a soutenu l'introduction d'agents de lutte biologique dans 6 pays, contribuant au contrôle à l'échelle des paysages des plantes envahissantes prioritaires.
27. **Resilient Ecosystems - Resilient Communities** a soutenu des efforts de restauration sur 15 sites dans 9 pays, créant des refuges sûrs pour la biodiversité indigène et rétablissant les fonctions écologiques.
28. **Protect Our Marine Areas** a fourni un appui à un pays afin de développer ses capacités et d'étudier des zones marines clés pour les espèces marines envahissantes. Le dernier programme du PRISMSS vise à aider les pays et territoires du Pacifique à mieux comprendre les invasions marines, à y répondre et à s'y préparer.
29. Dans l'ensemble, les programmes du PRISMSS ont donné lieu à des activités significatives et pilotées par les pays, appuyant les efforts d'adaptation dans le Pacifique.

Défis et possibilités

30. La santé de la biodiversité du Pacifique et les services écosystémiques qui favorisent le développement durable continuent de faire face à des menaces croissantes liées aux changements climatiques, à la déforestation, aux espèces envahissantes, à la perte de biodiversité et au trafic d'espèces sauvages. Compte tenu également de la complexité géographique de la région Pacifique, la mise en œuvre des efforts de conservation est coûteuse et sensible au facteur temps.
31. Malgré les défis, la région connaît une croissance dans les domaines des partenariats et de l'appui technique et financier aux niveaux national, régional et international. Le Pacifique offre des possibilités uniques pour des approches de conservation innovantes, centrées sur les populations, mobilisant l'ensemble du gouvernement et dirigées par les communautés. La réunion de la 11^e Conférence du Pacifique sur la nature, qui se tiendra en septembre 2026 et sera organisée par le PROE, offre une plateforme importante où les principales parties prenantes se réuniront pour présenter leurs efforts, partager les enseignements et les possibilités, et définir la voie à suivre pour la biodiversité du Pacifique.
32. Le PROE s'engage à mettre en œuvre des initiatives solides, coordonnées et pilotées par les pays, qui apporteront des changements significatifs à nos communautés et aux populations du Pacifique. Les plans d'action régionaux, tels que le Plan d'action 2021-2030 pour les récifs coralliens du Pacifique et le Programme régional des îles du Pacifique pour les espèces marines, sont des exemples de telles initiatives en faveur d'actions cohérentes et coordonnées. L'appui des partenaires donateurs et des organismes techniques est essentiel pour fournir l'appui et les actions requis par les pays membres du PROE.
33. Un projet de plan d'affaires est actuellement en cours d'élaboration pour le Programme de conservation de la biodiversité, intitulé « *Scaling Nature-First Investment Across the Blue Pacific* », qui définit les domaines et programmes d'investissement prioritaires, ainsi que les modalités de mise en œuvre, non seulement au sein du Programme de conservation de la biodiversité, mais aussi les liens avec les programmes de travail du PROE sur la résilience climatique, la réduction de la pollution et le suivi environnemental

Recommandation :

34. Lors de la réunion, le Conseil exécutif est invité à :
 - 1) **Prendre note** des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités de l'objectif régional 2 pour la période biennale 2025-2026 et les approuver ; et
 - 2) **Prendre note** de la mise à jour sur la 11^e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées.